



L'an deux mil vingt deux, le jeudi 7 avril à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents :** Grégory BRO, André VEYRAT, Marie-Odile ANTIGNAC, Ascencio FERNANDEZ, Pascal THEVENIAUD, Benoît BELTRA, Camille COMIN, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Audrey PREGET, Xavier VERGNES.

**Absents excusés :** Anne BOUDES, Pascal PATE,

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité. Il propose de rajouter à l'ordre du jour la signature de la convention de mutualisation avec la CCVH concernant le service ingénierie en urbanisme.  
Accordé à l'unanimité.

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

**Approbation du schéma de mutualisation et des conventions :**

Monsieur le Maire fait lecture du schéma de la convention pour 2022-2027 concernant la mutualisation avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault du service urbanisme.  
Adopté à l'unanimité.

**Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022 :**

Monsieur le Maire propose le maintien des taux des différentes taxes locales (pas d'augmentation depuis 2014).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le taux actuel des 2 taxes, à savoir :

- Taxe foncier bâti : 21,32%
- Taxe foncier non bâti : 86,12%

**Eclairage public : transfert de compétence à Hérault Energies :**

Monsieur le Maire propose aux conseillers de renouveler la convention avec Hérault Energies concernant le transfert de compétence en matière d'investissement pour l'éclairage public.  
Voté à l'unanimité.

**Convention de partenariat avec l'Association OSADOC :**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a rencontré Madame Loison, professeur de violon à l'école de musique de Gignac. Celle-ci fait partie de l'association OSADOC (Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie) de 60 musiciens et propose de faire un concert de musique à Saint Bauzille le 6 mai 2022 de 18h à 20h dans le parc de l'Apparition si le temps le permet, sinon à la salle des fêtes. L'entrée sera gratuite pour le public, la mairie prenant en charge le coût du concert.  
Validé à l'unanimité.

**Devis tables et barrières :**

Monsieur le Maire propose aux conseillers l'achat de 10 tables et 10 barrières supplémentaires pour renouveler le stock du matériel dégradé ou abîmé.  
Adopté à l'unanimité.

**Devis alarme :**

Nous avons demandé un devis à l'entreprise DATV pour la pose d'une alarme dans le hangar des anciens lavoirs. En effet, le petit matériel et outillage sera stocké dans cet hangar et il convient avant tout de le sécuriser.  
Devis adopté à l'unanimité.

### **Point finances :**

Monsieur Ascencio FERNANDEZ adjoint délégué aux finances fait un bref rapport sur 2021. Le bilan financier de la commune est largement positif, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement grâce à une bonne maîtrise des dépenses.

### **Projets travaux :**

Monsieur André VEYRAT, délégué à l'urbanisme, informe le conseil que le permis de construire pour le futur hangar du chemin du Peyroux a été déposé.

Monsieur Fernandez propose de signer le devis de Pouget Métallurgie au plus vite car les prix des matériaux ne cessent d'augmenter.

Concernant la vente du terrain des Moulines, l'ouverture des offres de prix s'est tenue le 8 mars. Le terrain a été vendu pour la somme de 155 000 €.

Les travaux de mise en accessibilité de l'église ont été réalisés, nous pouvons prévoir le revêtement de la chaussée du Plan du Château.

### **Projets SIVU :**

Madame Antignac précise que les masques ne sont plus obligatoires à l'école mais les repas sont toujours pris en deux services et les récréations se font encore séparément.

En plus de l'agrandissement de la cantine il faudra prévoir une classe supplémentaire car les effectifs augmentent rapidement.

Elle explique également que deux inspecteurs de l'éducation nationale sont venus inspecter l'établissement. Leur conclusion a été très positive, un rapport nous sera transmis prochainement.

### **Projets festivités :**

La commission animation fait un point sur les différentes manifestations et festivités à venir après deux ans sans animation à cause de la crise sanitaire :

- 6 mai : concert de l'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie dans le parc de l'Apparition,
- 8 mai : cérémonie au monument aux morts puis repas dans le parc de l'Apparition,
- 13 mai : pièce de théâtre à la salle des fêtes
- 15 mai : salon des vins de la Saint Vincent à la salle des fêtes
- 22 mai : vide grenier
- 4 juin : pièce de théâtre à la salle des fêtes
- 11 juin : remise des prix du concours des vins de la CCVH sur la place du village
- 21 juin : fête de la musique
- 13 juillet : repas
- 26 juillet : marché au terroir

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire propose de renommer l'impasse Rochier au nom de Bernard CONESA. Il rappelle que son acte de bravoure en 2009 pour tenter de sauver 2 enfants mérite largement une plaque à son nom dans notre village. Validé à l'unanimité.

Nous avons reçu une demande de stationnement de taxi, le Conseil à l'unanimité n'a pas jugé utile de répondre favorablement à cette demande.

La séance a été levée à 20h45.

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Marie-Odile ANTIGNAC